

Vaccination. Des créneaux réservés pour les lycéens et collégiens

La vaccination aux abords des collèges ou lycées pour les élèves de plus de 12 ans qui le souhaitent se met en place dans l'agglomération dieppoise. La date du 13 septembre est fixée pour les premiers rendez-vous réservés aux scolaires.

Il y a quelques jours, le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, dévoilait le protocole de rentrée autour de la vaccination avec pour principale annonce, la possibilité pour les élèves qui le souhaitent de se faire vacciner contre le Covid-19 aux abords de leur établissement.

Dans la région de Dieppe, cette mesure va se mettre en place concrètement autour de centres de vaccination mobiles qui viendront dans les établissements les plus éloignés ou de déplacements directement au vaccinodrome de Dieppe.

Dès le 13 septembre

À quelques heures de la rentrée mercredi 1^{er} septembre, les équipes éducatives et administratives des établissements scolaires s'affairent à coordonner une tâche inédite cette année : celle de l'organisation de la vaccination pour les élèves de plus de 12 ans qui souhaitent se faire vacciner auprès de leur collège ou lycée. Et le processus semble déjà bien cadré entre le rectorat de Rouen, l'ARS, l'Agence régionale de santé, et les établissements concernés.

Dans un premier temps, il s'agira d'informer et de recueillir auprès des familles qui le souhaitent l'autorisation pour faire vacciner leur(s) enfant(s) mineur(s). « **Cette première étape de recensement des élèves intéressés devrait prendre fin vers le 8 septembre**, indique Samuel Lodde, proviseur du lycée Ango à Dieppe. **Nous communiquerons ensuite ces informations au rectorat qui fera le lien avec l'ARS et nous indiquera le créneau retenu.** »

Des créneaux du vaccinodrome de la ville de Dieppe seront en effet réservés, dès le 13 septembre, pour les établissements scolaires. L'objectif étant de faciliter l'accès au vaccin pour tous. Sur les modalités de déplacement au centre vaccinal qui se situe à la maison des sports, le processus est encore flou. « **Cela dépendra du nombre d'élèves** » reprend le proviseur du lycée Ango qui compte pas moins de 1 300 lycéens au total. Les créneaux étant encore inconnus, Samuel Lodde avisera dès le retour des parents et des élèves.

Même son de cloche du côté du collège Delvincourt à Dieppe. Là aussi, la première étape consiste à recueillir l'autorisation des parents des élèves intéressés avant d'organiser les déplacements. « **Les créneaux iront du 13 septembre à début octobre** » indique le principal qui précise qu'un éducateur ou un surveillant accompagnera et encadrera les élèves qui se feront vacciner sur le temps scolaire.

« **Rien n'est sûr**, ajoute Samuel Lodde, **mais l'année dernière, nous avons eu du rectorat une personne en renfort pour la mise en place du protocole sanitaire. Peut-être que celle-ci sera renouvelée, on ne sait pas encore** ».

Centre de vaccination mobile

Un peu plus loin dans l'agglomération dieppoise, au collège Claude-Monet de Saint-Nicolas-d'Aliermont, le même recensement des intéressés a été lancé dès la rentrée, le 2 septembre. Puis, « **selon le nombre, soit un bus viendra chercher les élèves et les emmènera au vaccinodrome de Dieppe, soit un centre de vaccination mobile viendra directement dans l'établissement** » précise Thierry Follier, à la tête du collège. Là encore, tout dépend donc du nombre d'élèves intéressés par la vaccination.

Emma Biloquet



Les élèves bénéficieront de créneaux réservés par leur établissement pour se faire vacciner contre le Covid19. (©Illustration La Gazette de la Manche)